



CCI BRETAGNE



LES ZONES D'ACTIVITÉS EN BRETAGNE

La Bretagne compte près de 1 600 zones d'activités économiques de plus de 2 ha. Accueillant en moyenne 450 emplois, ces espaces sont essentiels pour l'implantation et le développement des entreprises bretonnes.

Quels sont les terrains disponibles ? Où sont-ils situés ? Répondent-ils aux besoins des entreprises ? Quelles sont les possibilités de reconversion de sites ? Les réponses à ces questions sont le plus souvent apportées à l'échelle locale, parfois avec des définitions différentes. Elles doivent aujourd'hui également être recherchées au niveau régional compte-tenu des réflexions conduites et des compétences exercées à cette échelle territoriale.

UN PANORAMA COMPLET DES ZONES D'ACTIVITÉ EN BRETAGNE

Bénéficiant du soutien de la DREAL et de la Région Bretagne, les Agences de développement et d'urbanisme et les Chambres de commerce et d'industrie de Bretagne ont réalisé conjointement et pour la première fois en 2018 un panorama complet des zones d'activités économiques en Bretagne.

Principaux enseignements :

- **1 587 zones d'activités économiques.** Pour la première fois, un document de synthèse propose une vision d'ensemble du foncier économique en Bretagne, reposant sur une cartographie des près de 1 600 zones d'activités de plus de 2 ha en Bretagne.
- **450 emplois en moyenne par ZAE en Bretagne.** Les données traitées dans le cadre de l'étude permettent d'estimer des moyennes de 31 établissements et 450 emplois par zone d'activités, illustrant ainsi le rôle essentiel de ce foncier pour l'économie régionale.
- **10% de surfaces immédiatement disponibles.** L'analyse des données territoriales disponibles Cette moyenne cache de fortes disparités, avec un marché en tension sur le littoral (disponibilités inférieures à 5% sur les pays de Brest, Auray et Lorient).

La publication de cette étude est complétée par la mise en ligne, sur la plateforme régionale open data « GéoBretagne », de la carte et des données collectées pour la production de l'étude. A chaque point est associée une fiche

décrivant les zones avec indication du nom, lieu, surface etc.

L'étude des Chambres de commerce et d'industrie et des agences d'urbanisme de Bretagne repose sur la construction d'une méthode commune d'observation du foncier économique, partagée et diffusée auprès de tous les acteurs régionaux.

L'étude complète est téléchargeable sur les sites Internet des Chambres de commerce et d'Industrie et des agences de développement et d'urbanisme de Bretagne.

Service information économique et territoires

Tél. 02 99 25 41 82

Mail : [cliquez ici](#)

CCI Bretagne - Cap Courrouze - 1-A rue Louis Braille - BP50514 - 35005 Rennes Cedex

Tél : 02 99 25 41 41 - Mail : ccir@bretagne.cci.fr